

Réhabilitation de l'ancienne gare du tram en deux logements BBC conventionnés

Inauguration | Samedi 29 septembre 2018 – 11h

Discours de M. Florent SERRETTE, maire de Mignovillard

Madame la Vice-Présidente de la Région,
Madame la Vice-Présidente du Département, chère Françoise,
Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,
Chers amis,

Bienvenue en gare de Mignovillard. Je vous demande quelques minutes d'arrêt avant de procéder au chargement des marchandises dans nos estomacs. Avec mon collègue, Joël ALPY, nous serons pendant quelques instants vos chefs de gare.

C'est un très grand plaisir de vous accueillir pour cette inauguration de l'ancienne gare du tram qui a subi une métamorphose au cours des derniers mois, en laissant place à 2 beaux et grands logements que vous venez de découvrir.

Pour une commune, pour les élus que nous sommes, une inauguration est toujours un moment important, symbolique, chargé de souvenirs, d'histoires, de satisfactions mais aussi d'un peu de nostalgie. Cette réalisation ne fait pas exception et cette journée

marque la fin d'une belle aventure, en même temps qu'elle siffle le départ d'un nouveau voyage pour ce bâtiment... et pour ses nouveaux occupants, que je salue.

Trois ingrédients ont constitué ce périple : le **patrimoine**, le **logement** et **l'environnement**.

Le patrimoine d'abord, je l'évoquais, avec cette ancienne gare du tram qui trouve une nouvelle vie. Les habitants ont pu découvrir dans le dernier bulletin municipal une double page évoquant très largement la présence du tram dans nos villages au début du siècle dernier. Merci à Bernard COURTOIS pour ces rappels historiques. Je suis particulièrement satisfait que la concrétisation de notre projet n'ait pas pris autant de temps que l'arrivée du tram à Mignovillard. Évoquée dès 1879, votée en 1907 et construite à partir de 1914, la ligne Sirod-Boujailles via Mignovillard n'a été exploitée qu'à partir de 1924. Et seulement jusqu'en 1949 : 25 ans seulement. Je souhaite une plus longue vie à cette réalisation, ne serait-ce que parce que notre emprunt court sur 30 ans...

Plus de ligne de chemin de fer, mais toujours une gare. Cédée à la Commune, puis vendue à l'ONF pour devenir la maison du garde forestier, elle nous est revenue pour la modique somme de 15 centimes d'euro en 2014. Et le conseil municipal a fait le choix de conserver ce patrimoine dans son giron pour le réhabiliter et le mettre en valeur. On voit bien aujourd'hui, sous ce soleil de septembre, que le résultat extérieur est à la hauteur de ce témoignage du passé. Un siècle après sa construction, nous

compostons aujourd'hui le billet pour un nouveau voyage, afin de transmettre cette gare aux générations futures.

Le patrimoine prend donc tout son sens quand il est tourné vers l'avenir. Et c'est notre deuxième ingrédient : **le logement**.

En optimisant chaque mètre carré grâce aux précieux conseils de notre maître d'œuvre, SICA Jura dont je salue tous les représentants, nous avons voulu créer 2 logements locatifs, dans ce quartier calme, à proximité du centre bourg. Nous participons ainsi pleinement au développement de la commune et à la poursuite de la croissance de la population. Mais notre responsabilité de collectivité, ce n'est pas seulement de produire du logement. C'est de faire que ces logements soient accessibles financièrement au plus grand nombre. Et je veux remercier mes collègues du conseil municipal qui ont accepté d'entrer dans la démarche du conventionnement.

Un logement conventionné, c'est ce qu'on appelle couramment un logement social. Mais c'est surtout un engagement que nous prenons de limiter le montant du loyer en suivant un barème et d'accueillir des locataires sous conditions de ressources maximales.

Permettre à chacun d'avoir accès à un logement agréable et à loyer raisonnable : voilà une belle mission d'intérêt général que nous accomplissons aujourd'hui. Et ce, d'autant plus que la pression immobilière et foncière s'accroît d'année en année dans notre secteur, sous l'effet de l'élargissement de la couronne pontissalienne et du travail frontalier.

C'est donc une fierté pour nous de contribuer à cette politique publique, aux côtés des autres bailleurs – en particulier l'OPH. Je rappelle que notre commune compte désormais 49 logements publics dont 42 logements sociaux, sur un total d'environ 450 résidences. Pour un village rural comme le nôtre, c'est une part très honorable. Je connais beaucoup de communes plus grandes et plus urbaines qui sont loin de pouvoir en dire autant.

Cette exemplarité, nous avons voulu également la tourner vers **l'environnement**, là aussi en faisant le choix volontariste que cette réhabilitation permette d'atteindre le niveau de performance énergétique basse consommation. Bien sûr, c'est plus cher. Bien sûr, c'est plus compliqué. Pour autant, c'était un impératif pour nous de démontrer qu'on peut produire du logement social économe en énergie grâce à une isolation renforcée. Cela participe aussi à la modération du loyer puisque les charges pour le chauffage devraient être particulièrement limitées. Un chauffage que nous avons également voulu plus durable, avec les 2 beaux poêles à granulés que vous avez pu découvrir. Ainsi, l'électricité tout nouvelle qui alimentait le tram laisse place au bois énergie !

Au fond, vous le voyez, le conseil municipal a souhaité que ce projet soit à l'image de ce que nous voulons pour le Mignovillard de demain : une commune qui respecte et met en valeur son patrimoine, qui se développe en accueillant toutes les familles, quels que soient leurs moyens et qui participe à la préservation de l'environnement.

Vous me permettez donc de conclure en souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants qui prendront possession des lieux dès demain et lundi : Helena RAGAZZONI, Bastien ZIMMERMANN et le petit Priam, ainsi que René et Odette BONNEAU.

Merci également à toutes celles et tous ceux qui ont permis de mener à bien ce projet sur lequel nous travaillons depuis 2015 : conseil municipal, personnel communal, maître d'œuvre, entreprises, riverains...

Et je cède maintenant volontiers la parole à Joël, qui a assuré le suivi de l'ensemble du chantier : je veux aussi te remercier pour ce travail conséquent.

Je vous remercie.

* * *